02B-212000335-20251010-2025011017frais-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025 Publication : 10/10/2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 2 octobre 2025

Objet : Mise à jour de la grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée

Date de la convocation : 26 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation : 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame DE GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur PAOLI Jean François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame CARRIER Marie-Dominique; Madame COLOMBANI Carulina; Monsieur DE ZERBI Alexandre; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame BELGODERE Danièle; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Monsieur DALCOLETTO François à Madame MATTEI Mathilde ;

Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;

Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;

Monsieur ZUCCARELLI Jean à Madame SALGE Hélène ;

Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

02B-212000335-20251010-2025011017frais-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025 Publication : 10/10/2025

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29;

Vu la délibération de notre collectivité n° 2018/01/AVR/03 en date du 24 avril 2018 portant création d'une grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages mis en vente à la boutique du Musée ;

Vu le contrat FACILITE entre la Ville et La Poste en date du 5 août 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 30 septembre 2025 ;

Considérant que la grille tarifaire pour l'envoi des ouvrages commercialisés à la boutique du Musée fait l'objet d'une actualisation annuelle, basée sur les tarifs postaux en vigueur ;

Considérant la signature d'un contrat « FACILITE » entre la Ville de Bastia et la Poste qui instaure de nouveau tarifs prenant en compte le poids de chaque ouvrage et de sa destination.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe PERETTI, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** la mise à jour de la grille tarifaire comme suit :

Poids	Tarif					
0,25kg	7,77 €					
0,50kg	8,62 €					
0,75kg	9,50 €					
1,00kg	10,22 €					
2,00kg	11,34 €					
3,00kg	12,34 €					
4,00kg	13,37 €					
5,00kg	14,35 €					
6,00kg	14,97 €					
7,00kg	15,94 €					
8,00kg	16,91 €					
9,00kg	17,92 €					
10,00kg	18,90 €					

Pour les envois en Outre-Mer en Colissimo Domicile avec signature, la grille tarifaire applicable est la suivante :

02B-212000335-20251010-2025011017frais-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication: 10/10/2025

Poids	Tarif Zone	Tarif Zone			
Polas	OM1	OM2			
0,50kg	15,59 €	22,87 €			
1,00kg	19,99 €	28,30 €			
2,00kg	26,96 €	44,03 €			
3,00kg	33,92 €	62,00 €			
4,00kg	39,41 €	74,90 €			
5,00kg	45,73 €	90,51 €			
6,00kg	54,81 €	110,98 €			
7,00kg	61,78 €	124,90 €			
8,00kg	65,73 €	137,34 €			
9,00kg	72,40 €	152,96 €			
10,00kg	79,05 €	168,55 €			

Zone OM1 : Guadeloupe (y compris St Barthélémy et St Martin),
Martinique, La Réunion, Guyane, Mayotte et St-Pierre-et-Miquelon.
Zone OM2 : Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, Polynésie

Française, lles Wallis et Futuna, Terres Australes et Antarctiques Françaises.

Pour les envois à l'international en Colissimo Domicile avec signature, la grille tarifaire applicable est la suivante :

Poids	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3		ZONE 4	ZONE 5			ZONE 6			
Folus	Allemagne	Belgique	Autres pays	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Autres pays	Suisse	Autres pays	Tout pays	Etats-Unis	Chine	Autres pays	Tous pays
0,50kg	9,28€	9,10€	9,33€	10,67 €	10,50 €	10,45€	10,72€	11,88€	11,94€	13,99€	26,58€	26,85€	27,53€	31,57 €
1,00kg	11,33 €	11,11 €	11,39€	13,56 €	13,36 €	13,29 €	13,63 €	14,77€	14,84 €	17,11€	29,39 €	29,69€	30,44 €	37,14€
2,00kg	12,13€	11,89 €	12,19€	15,17 €	14,94 €	14,87 €	15,24 €	16,51 €	16,60 €	18,84 €	40,31 €	40,71€	41,74€	50,99€
3,00kg	13,01 €	12,76 €	13,07 €	16,16€	15,92€	15,84 €	16,24 €	18,00€	18,09€	20,66€	51,21 €	51,72€	53,02€	65,13€
4,00kg	13,90 €	13,61 €	13,97 €	17,04 €	16,79€	16,71 €	17,12€	19,82€	19,91 €	23,10€	58,68€	59,29€	60,78€	78,99€
5,00kg	14,71 €	14,41 €	14,78 €	17,97 €	17,70€	17,61 €	18,06€	21,66 €	21,76€	27,93€	62,64 €	63,28€	64,87 €	90,82€
6,00kg	15,52 €	15,21 €	15,60 €	18,84 €	18,56 €	18,46 €	18,93€	28,52€	28,66 €	31,60€	80,07 €	80,89€	82,93 €	104,33€
7,00kg	16,33 €	16,01 €	16,41 €	19,84 €	19,54 €	19,45€	19,93 €	30,15€	30,30 €	36,00€	92,71 €	93,65€	96,01 €	117,97 €
8,00kg	17,15€	16,81 €	17,23 €	20,71 €	20,39 €	20,29€	20,81 €	31,66€	31,82€	41,35€	102,71 €	103,76€	106,36 €	131,50 €
9,00kg	17,97 €	17,61 €	18,06 €	21,57 €	21,25€	21,15€	21,68 €	33,19€	33,34 €	44,45€	107,03€	108,12€	110,85 €	145,34 €
10,00kg	18,79€	18,41 €	18,88€	22,46 €	22,13€	22,02€	22,56 €	34,68 €	34,86 €	48,24 €	112,37 €	113,51€	116,37 €	158,87€

Zone 1: Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas.

Zone 2: Autriche, Espagne (hors îles), Guernesey, Italie (Saint-Marin, Vatican, Livigno, Campione d'Italia, San Marino), Jersey, Portugal (hors îles), République d'Irlande, Royaume-Uni.

Zone 3: Danemark, Estonie, Groenland, Hongrie, Îles Féroé, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Zone 4: Bulgarie, Chypre, Croatie, Finlande, Grèce, Islande, Maghreb, Malte, Norvège, Roumanie, Turquie, Territoires spécifiques Espagne (Baléares, Îles Canaries, Ceuta et Melilla) et Portugal (Ile Madère, Les Açores), autres pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale.

Zone 5: Australie, Canada, Chine, Corée du sud, États-Unis, Hong Kong, Inde, Israël, Japon, Russie, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.

02B-212000335-20251010-2025011017frais-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Zone 6: Afrique (hors Maghreb), Amériques (hors Etats-Unis et Canada), Moyen-Orient, autres pays d'Asie, Océanie (hors Australie). Il est proposé d'exonérer de frais de port toute commande supérieure à 100€ à destination de la France métropolitaine uniquement.

Article 2:

- Autorise la régie du musée à appliquer lesdits tarifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 09/10/2025

Le Maire,

Signé électroniquement le 08/10/2025

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une

publication sur le site de la Mairie.